

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire et sous la Présidence de Madame Solange LEMOINE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

Date de Convocation : 7 Avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 23

Etaient présents : MM. LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, GAJDA, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame DUFOUR-TONINI (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERGHAL (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Monsieur CYBURSKI*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame ATTEN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame MIRASOLA*), Monsieur FEDDAL (*pouvoir à Monsieur TONNEAU*), Monsieur HOCHART (*pouvoir à Madame GAJDA*).

Absent excusé : Monsieur BRAILLY.

Absent : Monsieur VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

**DELIBERATION N° 23** : EXTENSION DU CENTRE DE TRI DE DÉCHETS DE DOUCHY-LES-MINES –  
Avis du Conseil Municipal.

**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

Le SIAVED a déposé, le 17 Janvier 2023 auprès de l'Etat, un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de centre de tri des déchets non dangereux issus de la collecte sélective. Ce dossier a été complété le 9 Février 2023.

■ **Nature du projet.**

Le projet consiste en l'extension du centre de tri du SIAVED.

Une étude territoriale sur l'adaptation des centres de tri du SIAVED, menée par plusieurs acteurs territoriaux du Hainaut-Cambrésis élargi (CAPH, CAVM, CA2C, CCCO, CCSPS, CAMVS, CCPM, Coeur Avesnois, CCSA), a permis l'étude de différents scénarios. Le scénario retenu est la création d'un nouveau centre de tri de capacité annuelle maximale 50 000 tonnes.

Le centre de tri sera dimensionné pour accueillir jusqu'à 7 200 m<sup>3</sup> de déchets de collecte sélective (*soit environ 3 j d'apports*) et 2140 m<sup>3</sup> de déchets triés (*correspondant à 2 chargements par camions*).

Ce projet fait suite à l'obsolescence des centres de tri de Recydem inadaptés aux normes techniques contemporaines. Le centre de tri sera implanté rue de Lourches à Douchy-Les-Mines à proximité immédiate de l'A21 et l'A2 à 10 kms de Valenciennes, 20 kms de Douai et Cambrai, 40 kms de Lille. Le bâtiment du futur centre de tri est existant, des aménagements extérieurs et intérieurs de ce dernier seront réalisés.

■ **La procédure de consultation.**

L'Activité, soumise à déclaration, a fait l'objet d'une consultation du public du lundi 6 mars à 8h00 au lundi 3 avril à 17h30. Les observations écrites ou orales ont été consignées au registre ouvert à cet effet. L'ensemble des pièces du dossier sont consultables sur le site : <https://nord.gouv.fr/icpe-industries-enregistrements-2023> rubrique SIAVED à DOUCHY-LES-MINES. Une copie du descriptif technique est jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal est sollicité afin de donner un avis sur ce projet d'extension du centre de tri du SIAVED dans les 15 jours suivant le terme de la consultation publique.

Après en avoir délibéré,

**PAR 30 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION,** le Conseil Municipal

● **PRONONCE** un avis **FAVORABLE** au projet de centre de tri de déchets non dangereux issus de la collecte sélective à DOUCHY-LES-MINES.

*S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.*

Le Secrétaire de séance,

T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Par délégation du Maire

A.L. DUFOUR-TONINI.

S. LEMOINE

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
 de la réception en Sous-Préfecture le.....  
 et de la publication le.....